

# Compte rendu – Comité de Pilotage du Conseil Local de la Jeunesse

*Réunion du Jeudi 6 mai 2004 au Collège Vert d'Aignan*

**Etaient présents :**

**Principaux des collèges :**

- Mr AIGALENQ du Collège Vert d'AIGNAN
- Mr THERON et Mr CHAUVIN du Collège de Plaisance (CPE)

**Adultes Relais du CLJ :**

- Les Bibliothécaires : Mme Yolande ERNOUF – Marciac, Mme Annie MARCHAND - Riscle
- Responsable de la Commission Enfance Jeunesse du CDPVA : Mme Hélène KNOLL,
- animateur du Point Informatique de la MJC de VIC : Mr François DINTRANS
- Coordinatrice du CLJ : Mlle Marie-Françoise PUYAU

**Jeunes représentant du CLJ :**

- Mlle Hélène MOAL – Mlle Maëva COUGRAND
- Mr Romain DUBAU - Mr Baptiste SOLANS

**Parents :**

- Mme CREPEL Eliane

\* \* \*

La réunion commence à 18h00 à l'initiative d'Hélène KNOLL qui remercie de leur présence les chefs d'établissements, les bibliothécaires et animateurs relais du CLJVA, sans oublier les jeunes et leur souhaitent la bienvenue.

Après avoir proposé aux participants un tour de table en guise de présentation, Hélène KNOLL rappelle l'ordre du jour prévu, à savoir :

⊕ **Les antennes CLJVA**, leur mise en place et leur animation au sein des collèges

- ✓ Création d'une exposition sur le Pays du Val d'Adour pour informer et mobiliser les jeunes sur le thème de la démocratie participative et la connaissance de leur territoire.

⊕ **Les actions en cours concernant le Conseil Local de la Jeunesse :**

- ✓ Edition du S.POT MAG N°2 - magazine des «*Super-Potes*» du Val d'Adour
- ✓ Rencontre Inter-Associations
- ✓ Création du site Internet du CLJ

⊕ **Les projets proposés aux jeunes du territoire par le GIPDL et l'association SOLEIL :**

- ✓ Echanges avec le Pays Mellois et la Bulgarie

## ⊕ *Le financement des projets du CLJVA et de l'animation de ce dernier.*

Avant de commencer à aborder le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour, il est précisé à Baptiste SOLAN le fonctionnement et les objectifs du Comité de pilotage du Conseil Local de la Jeunesse, auquel il participe pour la première fois.

### **I- Les antennes CLJVA, leur mise en place et leur animation au sein des collèges :**

#### **A) Définition d'une antenne CLJVA et de ses objectifs :**

Dans un premier temps, Hélène KNOLL, rappelle la vocation des antennes du Conseil Local de la Jeunesse qui sont animées par des adultes relais : documentalistes, emplois jeunes, animateurs d'associations locales, bénévoles.

#### Le rôle de ces antennes et définit, comme suit, au travers de quelques verbes :

- ⊕ **Diffuser** les informations du Conseil Local de la Jeunesse auprès des jeunes,
- ⊕ Leur **proposer** des espaces d'expression,
- ⊕ Les **accompagner** dans la conception et la réalisation de projets,
- ⊕ **Relayer** leurs propositions et leurs projets.

A titre d'exemple, il est fait mention d'une initiative prise par le Collège de Maubourguet suite à des propos tenus par des collégiens fréquentant régulièrement l'antenne du CLJVA.et.

Suite à la réalisation d'un micro-trottoir sur le thème des rapports Garçons / Filles, effectué par une jeune participante du stage presse, mis en place cette année, pour la 2<sup>ème</sup> édition du S.POT MAG , (le magazine des «*Super-Potes*» du Val d'Adour), le souhait d'échanger sur ce thème là , avec une personne ressource, a été recueilli par l'animatrice relais de l'antenne CLJVA, Aline HAUTEMAISON.

Afin de donner une suite favorable à cette demande, la Conseillère Principale d'Education s'est mise en relation avec l'infirmière du collège pour pouvoir mettre en place des ateliers de discussions abordant, entre autres, des questions de sexualité.

#### **B) Point sur la mise en place des Antennes du CLJVA :**

Actuellement les antennes CLJVA sont au nombre de quatre et sont présentes dans les établissements suivants :

- ✓ le Collège « Jean Jaurès » à MAUBOURGUET
- ✓ le Collège de PLAISANCE
- ✓ le Collège Vert d'AIGNAN
- ✓ le Collège de RISCLE

A la prochaine rentrée, deux nouvelles antennes devraient voir le jour au sein des collèges de Marciac et du collège privé de Vic en Bigorre.

L'animation de ces dernières sera normalement assurée par des associations d'Education Populaire locales que sont la MJC de Vic en Bigorre et le FJEP de Marciac.

Des contacts seront pris sous peu avec d'autres associations locales adhérentes au Conseil de Développement local, en particulier celles à vocations sportives. Mettre en place de nouvelles antennes CLJVA, dans les collèges référencés comme établissements favorable au projet d'animation du Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour sera une des priorités, pour la rentrée 2005.

## **II- Les actions en cours concernant le Conseil Local de la Jeunesse :**

Dans le cadre de l'animation du Conseil Local de la Jeunesse, des formations sont organisées et sont ouvertes à tous les jeunes du territoire, âgés entre 11 et 25 ans.

### **A) Edition du S.POT MAG N°2 :**

Afin de donner une suite favorable au S.POT MAG, un stage de journalisme a été mis en place avec l'aide d'une professionnelle du métier et ce, depuis le mois de mars.

Pour varier le contenu du magazine, l'apprentissage de toute une série de techniques journalistiques, est au programme : Interview, art du portrait, reportage, photographie, compte rendu, etc.

Au sujet du S.Pot MAG, Marie-Françoise PUYAU, précise que le comité de rédaction constitué, depuis peu, par 7 élèves des collèges et lycées du Pays du Val d'Adour cherche de nouveaux «journalistes en herbe» pour les accompagner dans l'aventure que représente l'édition du 2<sup>ème</sup> numéro du S.Pot MAG.

Cette année, les jeunes ont choisi d'axer principalement le contenu du S.Pot MAG sur deux dossiers :

✚ Le premier traitera des *Mystères du Pays du Val d'Adour* et se verra agrémenter par une galerie de portraits de quelques «personnalités» rencontrées dans le Pays du Val d'Adour.

✚ Quant au second, il sera consacré aux *rapports existants entre Garçons et Filles*. Celui-ci sera éclairé par le regard d'un psychologue choisi par le comité de rédaction..

✚ En parallèle, il sera possible de retrouver pour le bonheur des lecteurs, *les rubriques habituelles de l'an passé*, à savoir : Regard sur un collège - les fiches musiques et cuisines, des jeux, un test, etc.

L'évocation des jeunes, concernant le travail qu'ils ont fourni respectivement, sur les dossiers et rubriques mentionnés auparavant, vient clôturer le chapitre du S.Pot Mag.

### **B) Création du site Internet du CLJ :**

Déjà, l'an dernier, un forum pour les jeunes du Pays du Val d'Adour avait été mis en place pour faciliter la communication entre eux, via Internet. Afin de poursuivre dans cette démarche communicante entre les jeunes du territoire, il est prévu de remettre en service ce forum, à partir du site des Jeunes du Conseil Local de la Jeunesse du Pays du Val d'Adour.

Pour ce faire, il va se mettre en place une formation basée sur 5 séances de 2 heures, , avec le soutien de la MJC de Vic et de son animateur multimédias, François DINTRANS.

Elle devrait commencer après les vacances de Pâques. Elle sera ouverte à tous les jeunes «aficionados» d'informatique ou d'Internet. Un transport gratuit pour les jeunes est prévu afin de faciliter leur participation à ce stage d'informatique.

Suite à ces informations données, les membres de l'assemblée émettent de nombreuses idées quant à l'animation du site Internet lui-même.

Il est évident pour les participants que la réalisation de ce site Internet, constitue un outil de communication non négligeable pour faire connaître aux jeunes l'existence, d'un espace d'expression tel que doit être pour eux, l'instance du Conseil de la jeunesse, à l'échelle du Pays.

Cependant, il est clairement émis le fait que le «*faire vivre*» en y rajoutant des rubriques pour l'animer de façon ponctuelle serait à envisager si l'on souhaitait que le site puisse être consulté régulièrement par les jeunes du Pays.

***Parmi les pistes évoquées, ont peut noter :***

- ✚ une mise en réseau inter-collège concernant des jeux autour d'une écriture collective, tel qu'un rallye pour internautes, etc.
- ✚ la possibilité pour les jeunes participant au S.POT Mag, de consacrer une rubrique du site du CLJ, à la mise en ligne de leur magazine.

Le principal du collège d'AIGNAN apporte son témoignage concernant l'expérience tentée jusqu'à présent sur leur propre site internet, avec le journal du collège.

Il tient à préciser combien le logiciel STIP, peut s'avérer des plus efficaces et pratiques, pour la réalisation de tout projet similaire.

Toutes ces propositions seront à prendre en compte, à l'avenir, pour assurer au mieux la réalisation de ce nouveau projet.

***C) Rencontre inter-associations :***

La séance se poursuit par l'évocation d'un autre point mis à l'ordre du jour, celui des rencontres inter associations.

Chaque année, une ou deux rencontres, sont organisées, entre les jeunes issus des associations d'Education Populaire participant activement au suivi de l'animation du Conseil Local de la Jeunesse.

Ces rencontres ont été instaurées à la demande des ***jeunes /initialement proposées aux jeunes du territoires / afin de leur permettre / souhaitant /***de mieux connaître le tissu associatif local et les activités ou initiatives auxquelles ils pouvaient participer, dans le cadre de leurs temps libres.

Ces journées d'échanges inter-associations s'accompagnent toujours d'une découverte ludique d'une partie du territoire du Pays. Elles sont ainsi l'occasion non seulement, de renforcer les liens entre les jeunes, habitant sur ce territoire mais aussi de sensibiliser ces derniers à la notion d'une autre identité les concernant, celle de jeunes vivant sur un territoire commun, le Pays du Val d' Adour.

Après avoir apporté ces quelques précisions sur le concept et la raison d'être de ces rencontres inter-associations, Hélène KNOLL, fait part, à l'assemblée, d'un projet d'enquête, auprès des associations populaires du territoires, prévu courant septembre .

Celle-ci, aurait pour but, dans un premier, de recenser l'avis des dirigeants associatifs concernés, sur les modalités d'une éventuelle participation de leurs structures, à l'animation du Conseil Local de la Jeunesse.

Dans un second temps, à l'issue des réponses obtenues, il s'agirait, de renforcer la dynamique du réseau des animateurs relais qui s'occupent de mettre en place ses rencontres et qui contribuent, tout au long de l'année, à assurer l'animation du Conseil de la Jeunesse sur le territoire.

Le groupe constitué en milieu de séance avec les jeunes du CLJ, l'animateur de la MJC de VIC, François DINTRANS et Marie-Françoise PUYAU, animatrice du CLJ, se voit attribué la parole afin de rendre compte de leurs échanges sur cette question mentionnée à l'ordre du jour.

Marie-Françoise PUYAU clôture sur le sujet, en annonçant qu'avec les jeunes présents, du CLJ ainsi que l'accord du représentant de la MJC de VIC une date a pu être arrêtée concernant la prochaine rencontre inter-associations sur le Pays du Val d'Adour.

Elle se déroulera, le 19 juin, à la MJC de VIC, dans le cadre de la Fête de la Musique.







Une autre réunion s'organisera, dans les jours à venir, pour définir avec les jeunes et les animateurs des associations participant à cette rencontre, son exacte contenu (Jeu de piste sur Vic, Concert le soir.....).

### **III- Les projets initiés et proposés aux jeunes du territoire par le Conseil de Développement et l'association SOLEIL :**

#### ***A) Création d'une exposition sur le Pays du Val d'Adour :***

Après avoir précisé le cadre principal d'utilisation de ce nouvel outil de communication, autrement dit : les collèges du Pays, Hélène KNOLL, aborde ce nouveau sujet en présentant à l'assemblée l'état d'avancement du travail réalisé par un groupe d'adultes relais du CLJVA.

Depuis le début de l'année, cinq réunions ont permis au groupe de travail positionné sur l'élaboration de cette exposition, de constituer la trame des panneaux suivants :

-  ***Connais-tu ce Pays ? Ce pays qui est le tien ?***  
Présentation générique du Pays (Définition, découpage régional, départemental, etc.)
-  ***Avec le Conseil Local de la Jeunesse, dans ce Pays, si tu veux, tu peux !***  
Explication du rôle de cette instance sous forme de BD ou Roman photos
-  ***Culture / Sports/ Loisirs dans le Pays du Val d'Adour***  
Evocation des possibilités qu'offre le Pays , à ce sujet ....
-  ***Comment vis-tu dans ce Pays ?***  
Vision du Pays, commune par commune – population, grandes villes, établissements scolaires + Repères des axes routiers principaux
-  ***Un Pays où il fait bon vivre !***  
Dessin du territoire mettant en relief, la richesse d'un patrimoine naturel, et historique
-  ***L' Europe, c'est ici et aujourd'hui, dans le Pays du Val d'Adour !***

Allusion à une «Europe de proximité», interactions entre les jeunes du PVA et l'Europe.

*N.B : Chacun de ces panneaux repose sur une vision cartographique du Pays du Val d'Adour.*

Avant de donner la parole aux jeunes, au sujet de l'échange avec le Pays Mellois, Hélène KNOLL, tient à évoquer la possibilité que l'exposition soit prête à être exploitée, au sein des Collèges, d'ici le mois de Septembre.

## ***B) Echanges inter –Pays et européens :***

### ***1\*) Avec le Pays Mellois***

Dans le cadre des premiers contacts instaurés entre le Pays Mellois, qui existe depuis près de 15 ans, et le Pays du Val d'Adour créé en 2001 , un projet d'échange entre élus, animateurs et jeunes des territoires respectifs, est en cours d'élaboration.

Intitulé, « ***Trans'Culturel Adour***», ce projet devrait être l'occasion de favoriser des échanges, autour de la jeunesse, entre :

- ✚ ***Les élus des 2 Pays***, autour de la politique «Enfance-Jeunesse » menée sur chacun des territoires
- ✚ ***Les animateurs locaux*** , pour ce qui est de leurs pratiques, de leurs savoir-faire, de leurs points de vues concernant l'Education Populaire, etc.
- ✚ ***Les jeunes des 2 territoires***, à travers, entre autres, les animations proposées, pendant les séjours «chez l'hôte».

Le premier séjour, d'une durée de 3 jours, se déroulera dans le Pays Mellois, en automne 2005. Il faudra attendre, le mois de juillet de la même année, pour les accueillir à notre tour.

A ce sujet, les jeunes sollicités, ont bien voulu faire part de leurs avis sur l'accueil des Mellois et donner quelques pistes.

Ainsi, il serait bien vu que pendant le séjours, les organisateurs prévoient, dans le cadre de leurs animations :

- ✚ un mini camp
- ✚ une chasse au trésors
- ✚ des jeux d'expression - atelier de théâtre
- ✚ un repas gastronomique, avec atelier culinaire
- ✚ une soirée à thème musical

Pour donner vie à cette initiative, validée par le Groupement d'Intérêt Public Local, 5 structures associatives, se sont positionnées, jusqu'à ce jour, comme partenaires.

### ***2\*) Avec la Bulgarie***

L'association SOLEIL, en partenariat avec le Conseil de Développement Local, propose aux jeunes, âgés entre 15 et 20 ans, de partir cet été, du 15 au 31 août, en Bulgarie.

Le coût de ce voyage a été estimé à 410 euros. A ce sujet Marie-Françoise PUYAU précise que ce prix pourra être réduit grâce aux actions de financements réfléchies avec les «jeunes partants» pour l'aventure en Bulgarie.

Les initiatives d'auto-financement seront, à ce moment là, encadrées par le personnel des associations dont seront issus les jeunes.

Par la suite, elle définit le projet d'échange européen dans ces grandes lignes.

Ainsi est évoqué le fait que ce séjour saura l'occasion pour 20 jeunes français et bulgares de suivre une formation vidéo dans le but de réaliser un reportage sur la Bulgarie, sans oublier un petit montage concernant le vécu du groupe, durant 2 semaines.

Pour donner aux jeunes l'occasion de découvrir ou de redécouvrir, selon le cas, les richesses : naturelles, culturelles, historiques, du patrimoine bulgare ainsi que les ressources économiques du pays, plusieurs voyages d'études sont prévues au programme.

Ces derniers seront agrémentés de quelques soirées à thèmes (soirées musicales, culinaires, etc.).

Marie-Françoise PUYAU, termine sur le sujet, en précisant au groupe des participants qu'enfin un volet de solidarité sera mis à l'ordre du jour pendant le séjour.

En effet, les jeunes devront s'organiser pour assurer 5 animations, de 2 heures chacune, pour les enfants du centre social de Sliven, appelé «La maison de l'eau ».

Enfin pour toutes informations complémentaires, une plaquette sera réalisée prochainement puis diffusée, dans les lieux ressources référencés, dès le mois de juin. Pendant ces 15 jours, les jeunes seront hébergés, 2 jours, dans des familles d'accueil, puis pour le reste du temps un hébergement collectif, à proximité de Sliven, sera prévu à cet effet.

#### **IV- Le financement des projets du CLJVA et de l'animation de ce dernier :**

Au sujet de l'exposition sur le Pays du Val d'Adour, Hélène KNOLL mentionne à l'assemblée qu'un budget de 4000 euros sera alloué par le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.

Concernant le Conseil Local de la Jeunesse, Hélène KNOLL explique aux membres de l'assemblée que le financement accordé, jusqu'à présent, au titre d'un projet d'expérimentation déposé dans le cadre du FNDVA (Fond National D'aide à la Vie Associative) prendra fin en octobre 2005.

Si le fonctionnement et l'animation du CLJVA ont pu être assurés jusqu'alors grâce à cette source de financement, il n'en sera plus de même, à partir du mois de novembre 2005.

Aussi la question du maintien de l'existence d'un espace d'expression pour les jeunes, à l'échelle du Pays, comme le représente le Conseil Local de la Jeunesse, reste entière.....

L'ordre du jour, épuisé, Hélène KNOLL, clôt la séance et invite les participants à une prochaine réunion prévue pour la rentrée 2005.